



La Présidente

Arrêté n° 2021-70 du 14 juin 2021

LA PRESIDENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 4231-1 à L.4231-9,
VU l'arrêté n°18-279 du 17 octobre 2018 portant désignation du représentant de la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France au sein de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de l'Essonne.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

Est désignée, en remplacement de Madame Isabelle Perdereau, pour représenter la Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France lors de la réunion de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) de l'Essonne, le 15 juin 2021 :

- **Mme Ngandu KENYA**, *Conseillère régionale d'Ile-de-France*

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Région d'Ile-de-France.

Valérie PÉCRESSE

Conseil régional

2, rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine
Tel: 01 53 85 53 85 – www.iledefrance.fr